




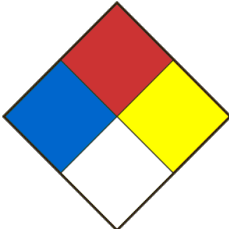
Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060  
 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666  
 Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit MÉTABISULFITE DE POTASSIUM		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique K <sub>2</sub> S <sub>2</sub> O <sub>5</sub>		Numéro MAT PP-0208; PA-0208	Masse molaire 222,33
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes POTASSIUM METABISULFITE, PYROSULFITE DE POTASSIUM, PYROSULFUROUS ACID DIPOTASSIUM SALT, DIPOTASSIUM METABISULFITE, DIPOTASSIUM DISULFITE, DISULFUROUS ACID DIPOTASSIUM SALT			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2020-04-28	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

### SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence (P)	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial

### SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Métabisulfite de potassium	16731-55-8	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	Non-inflammable.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Donnée non-disponible.
<b>Produits de combustion / décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de soufre, oxydes de potassium.
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Ne pas entreposer près des acides.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
MÉTABISULFITE DE POTASSIUM	16731-55-8	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Ventilation</b>	Utiliser une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Apparence</b>	Poudre blanc cassé.
<b>Odeur</b>	Oeuf pourri.
<b>Seuil olfactif</b>	Données non disponibles
<b>pH</b>	3.5-4.5 (5% aq. sol).
<b>Point de fusion / congélation</b>	150°C
<b>Point initial d'ébullition</b>	Données non disponibles
<b>Plage d'ébullition</b>	Données non disponibles
<b>Point d'éclair</b>	Données non disponibles
<b>Taux d'évaporation</b>	Données non disponibles
<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)</b>	Données non disponibles
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)</b>	Données non disponibles
<b>Tension de vapeur</b>	Données non disponibles
<b>Densité de vapeur</b>	2.3 (air=1).
<b>Densité</b>	2.34g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau. Insoluble dans l'alcool.
<b>Coefficient de partage--n-octanol/eau</b>	Données non disponibles
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Données non disponibles
<b>Température de décomposition</b>	150°C
<b>Viscosité</b>	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Non-réactif sous conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Stable sous conditions normales.
<b>Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)</b>	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Ce produit absorbe rapidement l'humidité de l'air. Éviter la chaleur excessive. Éviter la formation de poussière.
<b>Substances incompatibles</b>	Les agents oxydants forts, les acides, l'air et l'humidité. Eau. Au contact des nitrites il peut s'enflammer ou exploser, spécialement lorsqu'il est en présence d'un peu d'eau.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de soufre, oxydes de potassium.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### MÉTABISULFITE DE POTASSIUM

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aigue :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
<b>- Yeux</b>	Irritation et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
<b>- Peau</b>	Irritation et dermatite.
<b>- Respiration</b>	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, allergie respiratoire, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, convulsions, nausées et vomissements.
<b>- Ingestion</b>	Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, entérite, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, convulsions, nausées et vomissements.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Est classé Groupe 3 : Agent inclassable quant à sa cancérogénicité (Groupe 3 CIRC). Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, allergie respiratoire, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, perte de l'appétit, nausées et vomissements.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 2300 mg/kg. DL50 Dermal - Rat - 2000 mg/kg
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 inhalation - Rat >5.5 mg/L - 4 h.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 460-1000 mg/L - 96 h. CL50 - Leuciscus idus (Ide) - Essai en statique: 220 - 460 mg/L, 96h CL50 - Brachydanio rerio 460-1000 mg/L - 96 h.
<b>Persistence et dégradation</b>	Demande Chimique en Oxygène (DCO) 140 mg/g.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Soluble dans l'eau. Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Effet nocif par modification du pH. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Numéro UN</b>	N/R
<b>Appellation réglementaire</b>	
<b>Classification du TMD</b>	
<b>Groupe d'emballage</b>	
<b>Indice de quantité limitée</b>	
<b>Indice PIU</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1
---------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2020-04-28